

**Présentation de l'opération de dragage**

**Localisation et unité d'intervention:**

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal du Nord	Amont écluse n°10 d'Allaines	Canal	44113	39,474	39,674	Allaines

**Date et durée des travaux :**

Les travaux sont prévus en mai

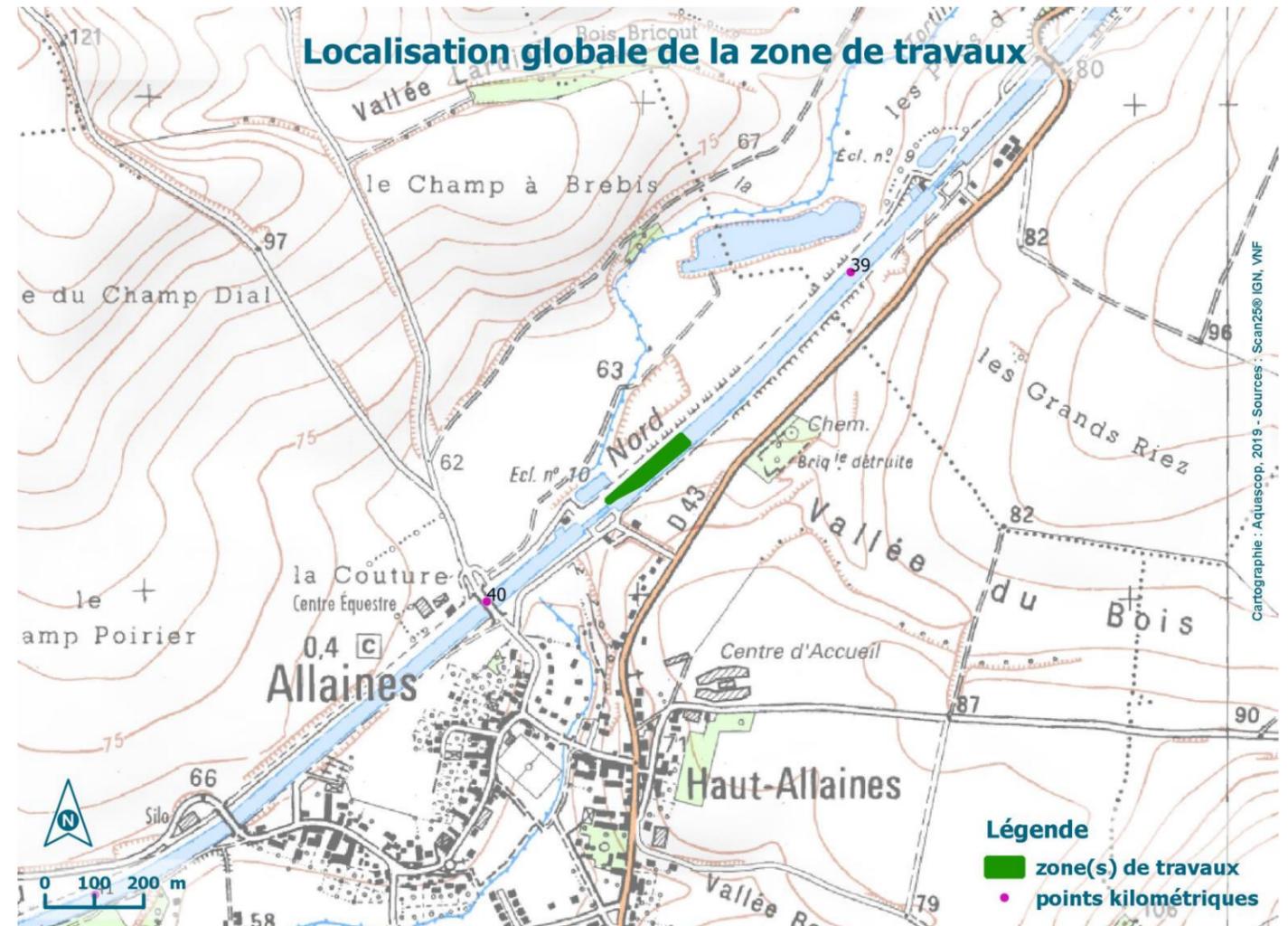
**Techniques employées pour le dragage :**

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

**Volume à draguer (en m<sup>3</sup>) et qualité des sédiments (m<sup>3</sup>) :**

Volume (m <sup>3</sup> )	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
800	2020-CDN-PK 39.500 19E180260-009	non	non dangereux	non	Non inertes non dangereux (MET LIX Sélénium : 0,2 mg/kg MS, HCT : 634 mg/kg MS)

Prélèvements réalisés le 11/12/2019.



Localisation exacte des travaux – cartographie



### Enjeux de qualité d'eau

**Type de voie(s) d'eau :**

- Rivière :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
- Canal :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
  - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
  - o Urbain : habitat
  - o Rural
  - o Industriel
  - o Portuaire

x
x
x

**Risques identifiés :**

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :  X  
80DDTM20120001 - PPRI vallée de la Somme - approuvé en 2012
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

**Qualité d'eau d'après la DCE :**

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRAR56	SOMME CANALISEE DE L'ECLUSE N° 18 LESDINS AVAL A LA CONFLUENCE AVEC LE CANAL DU NORD	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2021	mauvais	moyen

**Périmètres de protection des captages :**

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

## Enjeux écologiques 1/2

### Données sur les peuplements piscicoles :

Pas de données particulières, mais une idée du type de peuplement présent (réponse de FDAAPPMA80 et AFB80, 2017) – Les espèces principales seraient l'anguille, le gardon et la perche commune ; les espèces secondaires seraient la bouvière, la brème, le chevaie et le rotengle.

Une pêche a été réalisée dans le canal en 2017 par la FDPPMA 80 à Moslain (environ 5 km en amont) ; les espèces recensées sont la perche et le gardon.

### Type de berges :

Les berges sont constituées de béton incliné à 45°.

### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le canal du Nord n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatifs aux frayères.

Les canaux sont a priori trop peu végétalisés pour la reproduction du brochet (communication FDAAPPMA80, 2017). Il est difficile de savoir pour la reproduction de la bouvière sans connaître la présence ou non de mollusques bivalves dans lesquels les œufs sont déposés.

### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Amont écluse n°10 d'Allaines	Écologie	ZPS ( <i>Zone de protection spéciale</i> )	Non	
		ZNIEFF 2 ( <i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i> )	Non	
		ZNIEFF 1 ( <i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i> )	Non	
		ZICO ( <i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i> )	Non	
		SIC ( <i>Site d'intérêt communautaire</i> )	Non	
		APB ( <i>Arrêtés de protection de biotope</i> )	Non	
		Ramsar ( <i>zone humide d'importance internationale</i> )	Non	
		RNCFS ( <i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i> )	Non	
		CEN ( <i>conservatoire d'espaces naturels</i> )	Non	
		CDL ( <i>Conservatoire du Littoral</i> )	Non	
		PN ( <i>Parc national</i> )	Non	
		PNR ( <i>Parc naturel régional</i> )	Non	
		RNN ( <i>réserve naturelle nationale</i> )	Non	
		RNR ( <i>réserve naturelle régionale</i> )	Non	
		RB ( <i>réserve de biosphère</i> )	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
Site classé		Non		

**Enjeux écologiques 2/2**

**Espèces protégées :**

Il est possible que l'anguille, le brochet et la bouvière soient présents (pas de données pour le confirmer).

**Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :**

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Amont écluse n°10 d'Allaines	non	non	non	non

**Sensibilité environnementale :**

Le site de dragage présente une faible sensibilité environnementale.

**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau**

**Risques identifiés**

